

**Présidence de M. Roland Rapaz, président**

**Membres absents excusés :** Marie Deveaud, Yves Ferrari, Sarah Frund, Nicole Graber, Philippe Jacquat, André Mach, Olivier Martin, Pierre-Yves Oppikofer, Francisco Ruiz, Giampiero Trezzini, Marlène Voutat, Anna Zürcher.

**Membres absents non excusés :** Jean Mpoy.

|                          |     |
|--------------------------|-----|
| Membres présents         | 87  |
| Membres absents excusés  | 12  |
| Membre absent non excusé | 1   |
| Effectif actuel          | 100 |

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 30, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/  
Rapport-préavis  
2010/2**

**Réponse à deux motions, trois postulats et  
une pétition concernant la Direction des travaux.**

**Rapporteur : M. Axel Marion (LE)**

*Discussion s/ motion  
Hubler*

Evelyne Knecht (AGT) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Alain Hubler (AGT) ; Solange Peters (Soc.) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Evelyne Knecht (AGT) ; Nicolas Gillard (LE) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Alain Hubler (AGT) ; Jacques Pernet (LE).

Le président passe au vote électronique. Le résultat du vote montre une égalité des votes. Suite à la détermination électronique du président, le système de vote électronique se bloque.

*Discussion sur le  
résultat du vote*

Solange Peters (Soc.) ; Pierre Santschi (les Verts) ; Rebecca Ruiz (Soc.) ; Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; Daniel Brélaz, syndic ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Nicolas Gillard (LE) ; Bertrand Picard (LE) ; Solange Peters (Soc.) ; Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Thérèse de Meuron (LE).

Suite aux discussions, le Bureau du Conseil se réunit et décide ce qui suit : du fait du blocage du système de vote électronique, le vote est annulé. Il doit être procédé à un nouveau vote.

*Vote (nouveau)*

Le Conseil, par 40 non, 38 oui et 7 abstentions, **refuse** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la réponse de la Municipalité à la motion de M. Alain Hubler – « µm5 : un 'micro-méto' pour le Vallon ».

|  |   |
|--|---|
| <i>Discussion s/ postulat Litzistorf</i> | Natacha Litzistorf (les Verts) ; Jean-Luc Chollet (UDC).  |
| <i>Vote</i>                              | Le Conseil, à la majorité moins 1 opposition et 2 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion de la commission, soit <b>décide</b> :<br><br>d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M <sup>me</sup> Natacha Litzistorf –« Pour un projet-pilote de péage urbain à Lausanne ». |
| <i>Discussion s/ pétition</i>            | La parole n'est pas demandée.   |
| <i>Vote</i>                              | Le Conseil, à l'unanimité, <b>approuve</b> la conclusion de la commission, soit <b>décide</b> :<br><br>d'adopter la réponse de la Municipalité à la pétition du collectif Danger de vie – « Pour un projet d'habitation et de culture dans l'ancienne usine d'incinération du Vallon ».     |
| <i>Discussion s/ motion Truan</i>        | Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Magali Crausaz Mottier (AGT).   |
| <i>Vote</i>                              | Le Conseil, par 44 oui, 15 non et 17 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion de la commission, soit <b>décide</b> :<br><br>d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse à la motion de M <sup>me</sup> Isabelle Truan – « La place des Bergières ».                                |
| <b>Motion</b>                            | de Mme Evelyne Knecht (AGT) : « LACI 'mesure sparadrap' 1 : premier emploi. »   |
| <i>Discussion préalable</i>              | L'auteur demande le renvoi en commission.<br><br>Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.   |
| <b>Motion</b>                            | de M. Axel Marion (LE), pour la Commission permanente de politique régionale : « Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée. »  |
| <i>Discussion préalable</i>              | L'auteur demande le renvoi en Municipalité.<br><br>Daniel Brélaz, syndic, demande le renvoi en commission.<br><br>La motion est dès lors renvoyée à une commission.   |
| <b>Postulat</b>                          | de Mme Rebecca Ruiz (Soc.) : « Pour l'implantation d'un centre de dégrisement avec surveillance médicale à Lausanne. »  |

|  |   |
|--|---|
| <i>Discussion préalable</i>                              | <p>L'auteur demande le renvoi en commission.</p> <p>Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.</p> <hr/>   |
| <b>Motion</b>  | <p>de M. Jean Tschopp (Soc.) : « Dimanche sur les quais. »</p>  |
| <i>Discussion préalable</i>                              | <p>L'auteur demande le renvoi en Municipalité.</p> <p>Martine Fiora-Guttmann (LE) demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée du nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.</p> <hr/>   |
| <b>Interpellation urgente</b><br><i>Développement</i>    | <p>de M. Axel Marion (LE) et consorts : « Trafic motorisé à Lausanne : quelles mesures d'accompagnement pour éviter l'engorgement de la ville ? ».</p>  |
| <i>Réponse municipale</i>                                | <p>Olivier Français, directeur des travaux, répond.</p>   |
| <i>Discussion</i>  | <p>Axel Marion (LE) ; Ulrich Doepper (les Verts) ; Florence Germond (Soc.) ; François Huguenet (les Verts) ; Françoise Longchamp (LE) ; Axel Marion (LE).</p> <p>Le Conseil prend acte de la réponse municipale.</p> <hr/>  |
| <b>Interpellations urgentes</b><br><i>Développements</i> | <p>de M. Cédric Fracheboud (UDC) et consorts : « Les structures d'accueil pour l'aide d'urgence fleurissent dans notre ville ! ».</p> <p>de M<sup>me</sup> Françoise Longchamp (LE) et consorts au sujet de l'ouverture de l'abri PCi de Coteau-Fleuri pour des requérants d'asile. Quand la Municipalité dira-t-elle 'stop' ? ».</p>   |
| <i>Réponse municipale</i>                                | <p>Jean-Christophe Bourquin, directeur de SSE, répond aux deux interpellations.</p>   |
| <i>Discussion</i>  | <p>Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Florence Germond (Soc.) ; <u>Françoise Longchamp (LE) qui dépose une résolution</u> ; Cédric Fracheboud (UDC) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Albert Graf (UDC) ; Bertrand Picard (LE) ; Jean-Christophe Bourquin, directeur de SSE ; Françoise Longchamp (LE) ; Claude-Alain Voiblet (UDC).</p>   |
| <i>Résolution Dépôt</i>                                  | <p>« I. Le Conseil communal souhaite que la Municipalité trouve rapidement avec l'EVAM une solution pour héberger ces nouveaux requérants d'asile, comme tout nouveau requérant, dans un lieu ne se trouvant pas à proximité directe d'une école.</p> <p>II. Dans le cas où une telle solution ne serait pas applicable, le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'approche de l'EVAM afin que la construction de pavillons, à l'intention des requérants, soit rapidement réalisée, dans des lieux ne se trouvant pas à proximité d'écoles, ce qui permettrait de passer d'un accueil d'urgence</p> |

## Seconde partie de la 10<sup>ème</sup> séance du mardi 1<sup>er</sup> février 2011

---

à une installation plus durable et conforme aux droits humanitaires. »

*Discussion s/  
résolution*

Jean-Christophe Bourquin, directeur de SSE ; Françoise Longchamp (LE) ; Thérèse de Meuron (LE), Françoise Longchamp (LE) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.).

*Vote s/ résolution I*

Le Conseil, par 21 oui, 14 non et 8 abstentions, **approuve** la résolution I déposée par Françoise Longchamp (LE).

*Vote s/ résolution II*

Le Conseil, par 30 non, 5 oui et 11 abstentions, **refuse** la résolution II déposée par Françoise Longchamp (LE).

**Clôture**

La séance est levée à 23 h 45

Le président :

La secrétaire :

.....

.....